

**Déclaration liminaire de la FSU  
au CHSCTA extraordinaire  
du 30 octobre 2020  
Académie de Strasbourg**



Monsieur le Président,

Je remplace aujourd'hui, la secrétaire du CHSCTA. Tous les membres de cette commission connaissent son investissement dans cette mission.

La FSU déplore la convocation de l'instance, moins de 20h avant sa tenue, ce qui a entraîné l'impossibilité pour les organisations syndicales de se concerter en amont. Elle déplore aussi l'indifférence totale de l'institution quant aux conditions matérielles de cette visioconférence à laquelle ni la secrétaire ni sans doute d'autres membres ne pourront participer.

La mise en cause par Madame la Rectrice de la conscience professionnelle et de l'éthique de la secrétaire du CHSCT A, par un mail aux multiples destinataires en copie, est choquante et augure mal d'un réel dialogue social.

On aurait pu penser que la gestion de l'épidémie conduirait à une attention toute particulière portée aux services publics. Avec 20% de l'emploi en France, l'accueil de millions d'usagers-es, élèves, étudiant-es, ils sont un enjeu majeur en termes de circulation et de regroupement de personnes. Sans compter, bien entendu, qu'ils soignent, éduquent, cultivent, font progresser les connaissances, entretiennent, assurent la sécurité, contribuent à faire fonctionner et à réparer la société, toutes fonctions essentielles en temps ordinaire, vitales dans la situation que nous connaissons.

Pourtant, ils ne sont pas protégés comme les salariés du privé. Ils n'ont pas droit à des masques protecteurs FFP2 et même pas droit à des masques chirurgicaux. Les protocoles sanitaires drastiques dans le privé, ne s'appliquent pas à l'école qui a, depuis le mois de septembre, un protocole allégé. Même quand on nous annonce un protocole renforcé, celui-ci ne prévoit pas l'allègement des groupes classes pour permettre la distanciation physique de 1 m, pas de mesures concrètes pour limiter les risques de contamination dans les cantines.

Le virus ne circulerait pas dans les écoles parce que les élèves seraient peu contagieux et se contamineraient moins... Pourtant nous avons eu des élèves, même de maternelle qui ont été positifs au COVID, mais tous les arguments sont bons pour ne pas fermer les écoles. La FSU pense également que les écoles doivent rester ouvertes tant que la situation épidémique le permet, et que cela est nécessaire pour ne pas encore davantage accroître les inégalités scolaires, notamment pour les enfants des familles populaires, comme pour maintenir le rôle social de l'école. Le maintien de ce nécessaire lien scolaire nécessite cependant plusieurs conditions. Il ne faut pas mettre en danger ni les élèves, ni les personnels, ni la société au final.

Pour la FSU, Il est donc grand temps que le ministère active la première hypothèse du plan de continuité pédagogique avec l'accueil de demi-groupes d'élèves permettant ainsi distanciation physique et non brassage. Le port du masque par les élèves en élémentaire ne peut s'y substituer.

Le ministère doit également fournir tous les équipements nécessaires à une bonne protection des personnels et des élèves (masques chirurgicaux, gel hydroalcoolique, nettoyage, sanitaires en nombre suffisants, moyens d'aération renforcés...), sans oublier le retour à une mise à l'abri des personnels vulnérables. Il doit mettre en place un véritable traçage des cas contacts en intégrant les élèves comme le prévoit l'ARS. Il doit prévenir toutes les familles lorsqu'un cas avéré se déclare dans une classe même si celle-ci n'est pas fermée, et il doit appliquer le principe de précaution en isolant tous les cas contacts, même si cela revient à activer la continuité pédagogique à distance.

Depuis le début de cette crise sanitaire, le gouvernement agit dans l'urgence sans rien anticiper, si nous pouvions le comprendre en mars ou même en juin, ce n'est plus possible aujourd'hui. L'urgence sanitaire ne peut plus être une excuse. Les équipes sont épuisées et les traiter ainsi, relève de la maltraitance. Les directeurs, chefs d'établissement et les équipes ont besoin de temps pour s'organiser, le lundi 2 novembre doit être une journée de pré-rentree.